

CHAPITRE VII

Discours de M. Billault. — Les Français victimes de longues vexations au Mexique. — Nécessité de maintenir le respect de la France et de ses intérêts. — Ultimatum du ministre français à Mexico. — Pourquoi les ministres français et anglais quittent cette capitale. — Attitude des États-Unis. — Impossibilité de réduire l'expédition à l'occupation des côtes. — Opinions de l'Angleterre et de l'Espagne. — Terme moyen.

L'impression produite par ce discours se manifesta par des mouvements divers. La séance fut suspendue quelques instants, avant que M. Billault prit la parole; il répondit :

« Messieurs, dans ce vote patriotique que vous avez émis il y a quelques jours, l'honorable M. Jules Favre n'a vu qu'un vote de salut, non un vote de confiance. Il se trompe, et j'espère que la confiance de la chambre sera bien plus entière encore quand des explications complètes lui auront été données par le gouvernement.

Le gouvernement avait le désir, il avait la volonté très-nette d'expliquer à la Chambre, au pays, une affaire où les erreurs des uns et le mauvais vouloir des autres ont singulièrement troublé l'opinion du pays, peut-être même de l'Europe. Il est donc de l'intérêt comme du devoir de sa politique de faire connaître les motifs qui l'ont inspiré, les prévisions qui le dirigent.

J'aurai à demander à la Chambre une longue bienveillance. Je ne veux parler qu'appuyé par des documents diplomatiques. Ce qui me rassure, c'est que votre attention ne se fatigue jamais quand il s'agit de l'honneur et des intérêts de la France. (Marques générales d'assentiment.)

Le premier point qui doit vous préoccuper, qui a préoccupé le gouvernement, c'est de savoir si au Mexique les choses en sont arrivées à ce point que le parti extrême de la guerre soit devenu une nécessité inévitable. On a dit que des motifs insuffisants, même blâmables, avaient déterminé le gouvernement.

Il y a trente ans que le Mexique accumule contre la France les avanies, les vexations, que nos compatriotes venus dans ce pays pour s'y livrer au commerce ou à l'industrie sont victimes et de l'anarchie permanente qui y règne et des exactions de tous les gouvernements, tour à tour réactionnaires ou libéraux, qui le dévorent.

Je ne parlerai pas de cette anarchie elle-même; je ne m'occuperai que de ce qui dans ce fait constitue des griefs personnels pour la France. Combien de conventions après la prise de Saint-Jean-d'Ulloa? convention Neuville en 1853, troisième convention en 1859, toutes violées successivement dès que le drapeau de la France s'est élevé.

Il y a plus encore. Les fonds perçus sur les douanes pour nous servir de garantie, déposés dans un lieu qu'on croyait sacré, au mont-de-piété de Mexico, étaient pris par le gouvernement mexicain. De pareils faits se reproduisent fréquemment. L'Angleterre en fut victime comme nous. Les fonds étaient volés, permettez-moi le mot, messieurs, il est vrai. (Très-bien!)

L'anarchie était à son comble; en vingt-six années, soixante et quelques présidents se succédaient au pouvoir. La situation des étrangers était intolérable.

Quant se forma le gouvernement de Juarez, qui prenait le titre de libéral et de constitutionnel, quand toutes les factions eurent été vaincues par Juarez, on espérait qu'un rayon de justice éclairerait le nouveau gouvernement. M. de Saligny fut envoyé au Mexique et une quatrième convention fut passée.

Elle n'a pas été exécutée plus que les autres; on ne put rien obtenir, et pendant que dans l'espace de trente années tous les traités étaient violés impunément, nos concitoyens étaient pillés, rançonnés, assassinés; chaque parti pressurait successivement les indigènes et les étrangers. N'y avait-il pas un terme nécessaire à une pareille situation?

Le commerce français est considérable dans cette partie des Amériques. Ce n'est pas seulement au Mexique, c'est dans douze ou quinze républiques de l'Amérique méridionale qu'il faut maintenir le respect de la France et de ses intérêts.

Dans cette situation, quelle a été la conduite de M. de Saligny? D'accord avec le ministre anglais, il venait de faire une énergique protestation, quand un nouveau méfait vint mettre le comble à tous les autres. Un décret promulgué par Juarez brisa toutes les conventions passées avec les gouvernements étrangers, et déclara que les produits des douanes engagés à ces gouvernements seraient perçus par l'administration mexicaine.

C'est alors que le ministre de France fit avec le ministre

anglais une nouvelle protestation, et nous écrivit qu'il avait dû rompre toutes relations avec le gouvernement mexicain. Il ajoutait qu'il était impossible de tolérer plus longtemps une pareille situation, et que d'ailleurs le gouvernement mexicain attribuait notre longanimité à notre impuissance.

Par dépêches du mois de septembre 1861, le ministre des affaires étrangères approuva la conduite de notre représentant, et lui prescrivit de poser un dernier ultimatum et de se retirer s'il n'était pas exécuté. L'ultimatum demandait le retrait de ce décret qui avait violé toutes les conventions. Le gouvernement mexicain fit des promesses, donna de belles paroles, mais on n'aboutit à rien; les ministres anglais et français durent quitter Mexico.

La question était posée de savoir si la France et l'Angleterre devaient reculer dans cette situation et abandonner leurs nationaux. Je le demande, y a-t-il quelqu'un dans notre enceinte qui, en présence de pareils méfaits, aurait pu conseiller au gouvernement de courber la tête et de s'abstenir?

Non, car la dignité de la France était engagée. Il y a de ces situations impérieuses où, quoi qu'il puisse arriver, on ne peut transiger ni avec l'honneur ni avec le devoir. (Vive approbation.)

Il ne faut jamais compromettre la sainteté du pavillon et le respect qui lui est dû. Deux Américains du Sud, voyageant à l'abri du pavillon anglais, ont failli mettre l'Europe en feu.

Et nous, après trente années d'avaries et d'injures à venger, nous n'en avons pas poursuivi la réparation! Le gouvernement porte plus haut le drapeau de la France. (Très-bien! très-bien!) Il veut qu'il soit respecté, partout et toujours, dans l'ancien monde et dans le nouveau. Il veut qu'on sache que personne ne peut impunément toucher au pavillon de la France. (Vive approbation.)

L'Angleterre avait aussi sa part d'insultes et d'injures; elle recourait à la force. Elle avait subi les mêmes offenses, et dernièrement, à la tribune de la Chambre des communes, un ministre, énumérant les griefs de l'Angleterre contre le Mexique, rapportait le fait suivant : Une somme d'argent avait été enlevée de la légation anglaise à Mexico; il y eut procès et l'accusé fut acquitté sous ce prétexte qu'il n'y avait pas eu vol, mais prise de possession. (Rire général.)

L'Espagne avait aussi sa part d'insultes et d'injures; elle n'hésita pas davantage à rechercher par la force le redressement de ses griefs.

Et enfin, pour citer une autorité qui, aux yeux de l'honorable préopinant, aura plus de valeur que les gouvernements monarchiques, j'invoquerai la politique d'une grande république soumise en ce moment à de redoutables épreuves, mais qui n'en est pas moins un grand peuple aussi libéral que possible.

Eh bien! la politique de l'Amérique vis-à-vis du Mexique a été la même que celle des États européens : elle a même été plus loin. Il y a dans les messages des présidents des États-Unis des détails précieux à cet égard. Un de ces messages, après avoir tracé un sombre tableau de l'anarchie du Mexique, dit qu'il y aurait intérêt pour les États-Unis à occuper les provinces du Mexique qui avoisinent la mer, et ajoute qu'une semblable mesure serait vue avec faveur par la population américaine.

Ainsi la république des États-Unis elle-même constate ce fait que les Mexicains devraient être disposés à accueillir avec reconnaissance la protection du drapeau étranger.

Cela établi, que fallait-il faire? La France avait épuisé tous les moyens de conciliation, ils n'avaient pas réussi, on devait se résoudre à agir. Mais ici se présentait un autre ordre d'idées; quel moyen employer pour obtenir réparation? Nous savions par une expérience de vingt années que les promesses ne coûtaient rien au gouvernement mexicain, mais que jamais elles n'étaient exécutées. C'était la situation la plus difficile du monde.

L'anarchie du Mexique était dépeinte de la façon la plus énergique par notre représentant. Les uns, nous disait-il, veulent une dictature; les autres la souveraineté d'une convention nationale. Mais tout le monde reconnaît l'impuissance de la constitution de 1857; de toute manière le *statu quo* est impossible. M. de Saligny nous donnait les détails les plus affreux sur l'anarchie de ce pays dans lequel tous les gouvernants pillaient tous les gouvernés.

Que faire dans une pareille situation? Occuper les douanes de la Vera-Cruz et de Tampico semblait le moyen le plus simple et le moins coûteux. Mais il y avait à cela une difficulté

CHAPITRE VIII

Principes du traité du 31 octobre. — Instructions données par les gouvernements anglais et espagnols. — But et moyens. — Les États-Unis demandent qu'on pénètre dans l'intérieur du Mexique.

« Voilà comment la question s'engagea, continue M. le ministre; il y eut des négociations pour ramener à l'opinion de la France les deux opinions extrêmes, et ces négociations aboutirent au traité du 31 octobre.

Je dois signaler un détail de ce traité. Dans les conventions primitives, il n'avait pas été question de l'éventualité d'une expédition à l'intérieur. Mais il était stipulé que les puissances ne devaient pas s'occuper d'autres objets que de ceux de l'expédition.

De ces deux principes, l'un fut admis, l'autre effacé. Il fut admis qu'une expédition dans l'intérieur pouvait être faite, et cela dans le but même de ne pas décourager les populations opprimées.

Il a été question d'un prince étranger, pour lequel l'expédition du Mexique aurait été faite, d'un trône à bâtir de toutes pièces avec le sang et les trésors de la France au profit d'un prince qui ne lui appartient pas. Il faut chaque chose à sa place. Il faut que les grands principes ne disparaissent pas devant des imputations de ce genre.

Il était désirable qu'un gouvernement se fondât au Mexique. Dans cette hypothèse, on avait à chercher quelle en serait la forme. Certains Mexicains penchaient en faveur d'une monarchie. Il y avait eu des présidents qui avaient cherché à établir des négociations dans ce sens avec l'Europe : on pensait qu'un prince étranger conviendrait mieux pour asseoir un gouvernement sérieux et durable.

La France n'a dit qu'une chose : Je déclare n'avoir ni pour mon pays, ni pour la famille impériale aucune ambition. Je ne veux aucune conquête. Je veux la réparation qui m'est due. Je demande aux autres gouvernements s'ils sont dans la même pensée, et s'ils ne tireront aucun résultat étranger de combinaisons communes?

On indiqua un prince occupant une situation désintéressée, qui était bien à l'égard de la France, et qui n'avait droit qu'à la bienveillance générale. Cela fut dit en conversation, comme indication, et pris ainsi par les deux autres puissances.

Les instructions données par le gouvernement anglais portent que, si le gouvernement mexicain, par un mouvement spontané, place sur le trône un archiduc, rien dans la convention de Londres ne s'y oppose. Elles ajoutent : « Nous n'avons pas à exercer une pression sur les Mexicains; c'est à eux de consulter leur propre intérêt. »

Le gouvernement espagnol ne fut pas aussi précis. Le 13 octobre 1861, M. Mon, ambassadeur d'Espagne à Paris, écrivait à son ministre des affaires étrangères :

« M. Thouvenel a aussi voulu me dire quelque chose de la convenance qu'il y aurait qu'il régnât au Mexique un bon souverain, si les Mexicains voulaient un roi; mais nous sommes convenus que je ne connaissais pas à Votre Excellence d'autres intentions que celle d'aller ensemble au Mexique pour obtenir la réparation de nos griefs, protéger et appuyer l'établissement d'un gouvernement d'ordre et même de forme monarchique, si tel était le désir des Mexicains, car c'est à eux qu'il appartient de l'établir. »

Cette dépêche, je le répète, est du 14 octobre; on ne répondit de Madrid à M. Mon que le 9 décembre. On disait dans cette réponse que toute liberté devait être laissée aux Mexicains de se prononcer, et on ajoutait : « Mais le gouvernement ne peut pas dissimuler que nos vœux seraient qu'un prince de la dynastie des Bourbons fût proposé. Néanmoins, nous ne ferons rien pour arriver directement à ce résultat. »

Voilà donc le traité du 30 octobre 1861 et ses intentions expliquées par toutes les parties. Le but est la réparation des dommages subis. Le moyen, c'est la contrainte par la guerre. Déclaration est faite qu'on ne se limitera pas au littoral, mais qu'au besoin on frappera un coup à l'intérieur; le désir des puissances est qu'il y ait un contre-coup dans la nation elle-même.

Dans la supposition que le Mexique manifesterait le vœu d'avoir un gouvernement quelconque, plus régulier, plus fort, plus national, déclaration est faite qu'aucune puissance ne veut en tirer un profit personnel. En cas de tendances vers une

radicale. On savait que l'occupation des ports rendait les droits de douane stériles. Les Mexicains formaient un cordon autour du port occupé, et si le commerce voulait pénétrer dans le pays, il était forcé de payer un nouveau droit à l'intérieur.

Quand les étrangers se plaignaient trop fort, le gouvernement mexicain élevait le droit à l'intérieur. (On rit.)

Ainsi, occuper la Vera-Cruz et Tampico, et se saisir des douanes, c'était d'un côté saisir le néant, et d'un autre côté exposer les occupants aux effets désastreux de la fièvre jaune. Tout cela était impossible.

Il y avait eu un exemple d'un procédé plus énergique. En 1846, dans une situation semblable à celle de la France, les États-Unis avaient envahi le Mexique, ils avaient marché sur Mexico. Il y avait alors une apparence d'organisation gouvernementale dans ce malheureux pays, qui a descendu depuis tous les degrés de l'humiliation et de la misère. Après une année de séjour, les satisfactions furent données, et l'armée américaine put quitter Mexico.

Nous pouvions penser que par les mêmes moyens nous aboutirions peut-être aux mêmes résultats, et que nous pouvions suivre l'exemple des États-Unis. Mais à Mexico nous nous serions trouvés en face d'un gouvernement impuissant à tenir ses promesses et n'ayant pas la volonté de les tenir; en face d'un pays livré à l'anarchie; en face d'une cinquantaine d'hommes qui se sont faits les seigneurs violents du pays et se disputent la puissance.

On pouvait encore accorder au Mexique un long délai pour se libérer, à condition que les populations se donneraient un gouvernement plus sérieux, qui respectât les citoyens et les lois. On n'impose pas un gouvernement par la force des baïonnettes étrangères, et il ne pouvait entrer dans l'esprit des trois puissances d'imposer par la force un gouvernement.

Enfin, si ce pays était véritablement perdu pour la vie politique et la civilisation, il n'y avait qu'à le pressurer par un dernier coup, ou bien, s'il était encore à même de comprendre le sentiment de sa dignité, on pouvait le mettre à même de se donner un gouvernement équitable.

La France ne voulait prendre la responsabilité d'aucune de ces deux hypothèses.

Le gouvernement de la France n'a pas été seul dans cette situation. L'Espagne et l'Angleterre ont accepté ces hypothèses. On a dit que notre politique avait refroidi à notre égard deux grandes puissances. Si cela était, il n'y aurait pas de la faute du gouvernement français; mais, grâce à Dieu, cela n'a pas été.

L'Espagne et l'Angleterre, malgré leurs dissidences, et quelle que soit d'ailleurs leur opinion, ne sont que mieux disposées à prouver leur bon vouloir à la France. J'en ai en mains les preuves officielles.

Maintenant, comment l'Espagne et l'Angleterre ont-elles accepté ces hypothèses?

Ici M. le ministre donne lecture de deux dépêches adressées, les 2 et 9 octobre 1861, par M. Barrot, ministre de France à Madrid, à M. le ministre des affaires étrangères de France. Il résulte de ces dépêches que deux combinaisons étaient en présence, celle de l'Angleterre et celle de l'Espagne.

L'Angleterre voulait aller au Mexique uniquement pour exiger les réparations qui lui étaient dues, demeurer sur le littoral, et n'atteindre en rien la forme du gouvernement. L'Espagne, au contraire, disait que rien ne serait fait si on n'établissait au Mexique un gouvernement sérieux, susceptible de tenir ses engagements.

M. le ministre cite également deux dépêches des 15 et 17 octobre 1861, adressées en réponse aux précédentes par M. le ministre des affaires étrangères de France, et une dépêche envoyée à Londres le 11 octobre 1861 : d'où il résulte qu'entre les deux opinions de l'Angleterre et de l'Espagne, la France entendait adopter un terme moyen.

Il ne suffisait pas, comme le voulait l'Angleterre, de rester sur le littoral. Mais il ne fallait pas non plus, ainsi que le demandait l'Espagne, imposer au Mexique une forme de gouvernement. Si un retour du Mexique à la monarchie était possible, ce pays aurait à exprimer ses sentiments, que le gouvernement français encouragerait avec désintéressement.

À l'égard de la forme du gouvernement que pourrait se donner le Mexique, la France n'a aucun parti pris.

monarchie, il y a indication qu'un souverain qui ne donnerait pas d'ombrage à au moins deux puissances pourrait être nommé.

Cette dernière indication n'était que subsidiaire; elle était au troisième ou quatrième plan.

Voilà la situation bien nette, bien claire. Maintenant il y a des personnes qui ont trouvé que cette hypothèse d'une monarchie substituée à une république était odieuse, et qu'il fallait la flétrir. Messieurs, le gouvernement de la France respecte profondément l'indépendance des peuples et le principe de la souveraineté nationale. L'indépendance des peuples, c'est un principe que la France a écrit sur son drapeau et avec son épée sur l'Europe. (*Mouvement.*) Si nous prévoyons une organisation quelconque qui pourrait avoir lieu dans un pays, ce ne saurait être pour préparer des obstacles à la liberté, dont nous connaissons les ressources et l'avenir. (*Très-bien!*)

Mais il y a un pays qui ne saurait être suspect de propension pour la monarchie, un pays qui a un grand respect pour



Une femme de ranchéro.

la souveraineté populaire, je veux parler des États-Unis; quelle est la pensée, quel est le désir des États-Unis? Une dépêche du président de cet État, en date du 12 janvier 1860, porte ceci :

« Le Mexique devrait être une république prospère. Est-il possible qu'un tel peuple soit abandonné à l'anarchie et à la ruine sans que nous fassions quelque effort pour le délivrer et le sauver? Les États-Unis laisseront-ils cet État se détruire lui-même et le ruiner? Un gouvernement comme celui du Mexique, qui ne peut réprimer de tels attentats, déserte tous ses devoirs. C'est à Mexico qu'il faut aller. Il faut pénétrer dans l'intérieur du pays pour trouver les coupables.

« Il faut aller à Mexico chercher réparation du passé et les garanties de l'avenir. Le Mexique est un navire à la dérive. En bon voisin, le gouvernement des États-Unis doit présenter une main secourable pour le piloter. (*Bruit.*) S'il ne le fait pas, il est à croire que d'autres le feront. » (*Nouvelle agitation.*)

Messieurs, je m'appesantis peut-être trop sur ces faits. (*Non, non!*) Mais je veux démontrer que pour tous les gouvernements, qu'il s'agisse d'États ayant à leur tête un empereur, un roi ou un président, il n'y avait qu'une seule et unique

politique pour la réparation des dommages éprouvés et des avanies subies, il n'y avait plus qu'un seul moyen : frapper au cœur le gouvernement mexicain, en pénétrant dans Mexico; il n'y avait qu'une espérance : voir le peuple se relever et manifester ses intentions.

Voilà donc un premier point du débat bien établi!

Notre situation et nos projets se dessinent nettement.

Il n'y a rien là qui ressemble à ces hypothèses aventureuses inventées par ceux qui ne savent pas le fond des choses, qui supposent qu'un grand gouvernement va de gaieté de cœur compromettre le sang de ses soldats et les biens de la France!

De telles suppositions, dénuées de tout fondement, n'obtiendront pas de faveur dans cette assemblée. »

CHAPITRE IX

Explications de M. Billault. — L'action combinée des trois puissances. — Conduite du plénipotentiaire espagnol. — Espérances de négociations. — Décrets de Juarez. — M. Calderon Collantes recommande l'énergie. — A qui incombe la responsabilité de la convention de la Soledad. — Nouvelles persécutions de Juarez contre les étrangers.

M. Billault disait vrai; des marques d'approbation l'accueillirent; puis, comme on craignait que ses forces fussent épuisées par d'aussi longs développements, on lui cria de toutes parts : « Reposez-vous! suspendons la séance! »

Elle fut en effet suspendue, et au bout de dix minutes, M. Billault reprit :

« Messieurs, l'emploi de la force était résolu. Les trois puissances envoient une expédition combinée. Les rôles de chacun sont distribués. L'Espagne envoie 6 ou 7,000 hommes; la France 2,500 hommes; l'Angleterre une flotte et quelques soldats de marine destinés à être momentanément débarqués.

Messieurs, on a assimilé la retraite des Anglais à celle des Espagnols. Je n'admets pas cette assimilation; je ne m'explique sur aucun des faits; j'établis seulement une différence qui ne peut être niée. L'Espagne, convaincue qu'il fallait pénétrer dans l'intérieur du pays, envoie un corps d'armée. L'Angleterre était plus hésitante, s'en rapportait à nous, ne désirant pas s'en mêler. (*Bruit.*)

Quelques troupes anglaises avaient été momentanément mises à terre; elles furent rembarquées bien avant que les dissentiments dont j'aurai à parler se fussent produits. Il faut rendre à chacun la justice qui lui est due. Je ne blâme ni ne loue aucune des puissances étrangères; j'établis seulement les faits de chacun. L'Europe jugera.

L'expédition est donc partie. Ce n'était pas pour recommencer les négociations, car nous savions à cet égard à quoi nous en tenir. Ce qu'il fallait, c'était agir, marcher, renverser un fantôme de gouvernement, imposer la justice, et, si le pays voulait, prendre en main sa propre cause et fixer son avenir, l'occasion lui en était offerte.

Au lieu de cela, qu'a-t-on fait? Les trois plénipotentiaires, je dois dire plutôt les quatre ou cinq plénipotentiaires, arrivèrent avec des idées sensiblement différentes. Les plénipotentiaires français ont des instructions nettes et formelles. L'Angleterre hésite; tout ce qui tend à une action à l'intérieur ne paraît pas convenir à la politique du gouvernement anglais.

Le plénipotentiaire espagnol semble, je dis semble, messieurs, le plénipotentiaire espagnol semble avoir sur le Mexique des idées toutes spéciales. Il croyait à la force de Juarez, il croyait à ses ministres, il avait des rapports avec plusieurs d'entre eux; il avait de nombreuses relations dans le pays; il n'avait pas des griefs de l'Espagne et de la France le même assentiment qui avait dicté le traité. (*Mouvement.*)

Le résultat fut qu'un adoucissement se manifesta dans l'expédition. Elle arrivait pour imposer une volonté; elle s'arrêta. Elle entama des conversations plus ou moins diplomatiques. Elle avait des réparations à demander; elle envoya à Juarez une sorte d'ultimatum, et elle semblait charger le gouvernement même sur la chute duquel on comptait de réformer le gouvernement.

Voilà comment l'affaire a été engagée.

Messieurs, lors de la discussion de l'adresse, je disais, en répondant à l'honorable M. Jules Favre : Nous sommes sur la route de Mexico; nous y sommes peut-être. Messieurs, je me trompais. On s'était engagé dans une voie tout autre. On s'a-

bandonnait à des espérances de négociations, à des espérances d'accueillement du gouvernement de Juarez.

Ces espérances-là, jamais la France ne les avait eues. Nous savions qu'il n'y avait pas à traiter avec le gouvernement mexicain; que la parole, que la signature de ces hommes étaient sans valeur; que tous ces chefs avaient employé leur existence éphémère à tromper les étrangers, à pressurer les nationaux. (*C'est vrai! c'est vrai!*)

La France et ses représentants n'avaient pas dans cette situation la prépondérance que donne la plus forte part de troupes. L'Espagne avait le principal corps d'armée; l'Angleterre se tenait à peu près en dehors, mais elle avait sa politique.

Dans cette situation, les plénipotentiaires français subirent,

leurrer, qu'à compter sur de vaines promesses qui ne seraient pas tenues. (*C'est vrai! c'est vrai!*) Le gouvernement comprit que Juarez comptait sur la mauvaise saison, sur la fièvre jaune, sur les pluies; c'étaient là les alliés de Juarez.

Le corps expéditionnaire était arrivé en janvier, et l'on avait devant soi plusieurs mois, jusqu'au mois d'avril, pour agir; mais le temps se perdait, et on allait se trouver dans une position très-difficile, sinon impossible.

Dès que le gouvernement connut la fausse voie où l'on s'était engagé, il s'empressa d'émettre son opinion. Il faut que vous sachiez les faits, messieurs; je ne parle pas seulement pour vous, mais aussi pour le dehors. Il faut qu'un gouvernement comme celui de l'Empereur reste pur de l'accusation d'avoir compromis légèrement le nom de la France. Il faut, quand on



Mexicaine de la Tierra-Caliente.

mais le mot est trop fort, je dirai plutôt les plénipotentiaires français consentirent à cet essai. C'était une chose bien inutile, mais c'était une chose bien dangereuse. Juarez ne perdit pas le temps précieux qu'on lui laissait; il savait qu'il lui importait de gagner du temps.

Le 18 décembre, il promulgue un décret fermant le port de la Vera-Cruz; on y déclarait traîtres ceux qui avaient, disait-on, favorisé la cause des envahisseurs. Grâce était accordée à tous les Mexicains compromis... à tous... excepté à ceux qui, dans l'opinion du gouvernement, étaient indignes de la recevoir (*on rit*); et le gouvernement se réservait de faire connaître ses raisons pour chaque cas particulier.

Ce que Juarez craignait, ce n'était pas d'être contraint à promettre de payer, c'était que ses compatriotes ne revinssent pour se mettre à la tête d'un mouvement. Alors, tous ceux qui sont mécontents de l'état présent des choses sont des traîtres?

Messieurs, lorsqu'en France on connut cette première démarche faite vers Juarez, le gouvernement français n'hésita pas à blâmer cette voie, qui ne pouvait nous amener qu'à nous

à dix ans de gloire derrière soi, qu'il ne reste pas un nuage devant. (*Vive approbation.*)

M. Thouvenel écrivit à ses plénipotentiaires que, puisque la conciliation ne réussissait pas, il fallait agir avec énergie, que les négociations, les retards n'avaient d'autre résultat que de permettre au gouvernement de Juarez de se fortifier contre nous. Notre ministre à Madrid se mit en rapport avec le gouvernement espagnol, et il trouva ce gouvernement exactement dans les mêmes sentiments que nous.

M. Calderon Collantes déclarait, lui aussi, qu'il fallait agir avec rapidité, avec énergie, qu'il était absurde de demander à un gouvernement ennemi la permission de s'établir sur tel ou tel point du pays, qu'on ne pouvait, coûte que coûte, abandonner l'entreprise dans laquelle on était engagé; que l'Espagne, pour sa part, était à cet égard très-décidée. (*Bruit.*)

Une conversation analogue eut lieu à Londres entre nos ambassadeurs et M. le comte Russell. Le comte Russell reconnut aussi qu'il eût mieux valu agir avec plus de rapidité; mais, je dois le dire, le cabinet anglais n'est pas sorti de la réserve